



« A Son Excellence
Monseigneur Laurent Ulrich
Archevêque de Paris

PARIS

Tandis que la célébration de ce jour marque l'ouverture du Centenaire de l'Association des brancardiers et infirmières de l'Ile de France, Sa Sainteté le Pape François est heureuse de s'unir à votre action de grâces. Le service accompli par tant de bénévoles depuis un siècle auprès des malades, des personnes âgées ou handicapées, permet non seulement d'offrir à ces personnes la possibilité de se rendre en pèlerinage à Lourdes chaque année mais, plus encore, votre service est l'occasion de prodiguer des attentions et des délicatesses aux personnes éprouvées en leur permettant de grandir dans l'amour de Dieu.

Ne vous laissez pas de faire sentir aux malades et aux personnes âgées le regard compatissant de Jésus ! En prenant soin de ceux qui souffrent et qui sont seuls, vous contrez l'individualisme ambiant et vous faites valoir la dignité infinie qui caractérise la personne humaine qui, créée par Dieu et rachetée par le Christ, « doit être reconnue et traitée avec amour précisément en raison de sa dignité inaliénable (*Dignitas infinitas*, n. 2). Invitées à voir Dieu dans l'éternité, les personnes à qui vous prodiguez vos attentions peuvent ainsi voir en vous un reflet de Dieu sur la Terre.

Je suis heureux également que le service de tous les membres soit fondé dans l'adoration régulière en ce haut lieu que représente la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, et puise là votre désir de promouvoir le message de Lourdes. Puissiez-vous tous, hospitalier et pèlerins, trouver auprès de la Mère du Christ, force et délicatesse dans l'art de la relation. Vous ferez alors sentir aux aimés de Dieu votre joie dans le service, et contrerez ainsi la culture de l'indifférence et du rejet !

Avec tous ses encouragements, Sa Sainteté le Pape François accorde volontiers, par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes, la Bénédiction apostolique à tous les membres de l'Association des brancardiers et infirmières de l'Ile de France et à toutes les personnes présentes à la célébration.

Cardinal Pietro Parolin
Secrétaire d'État de Sa Sainteté »

Du Vatican, le 27 mai 2024